



## Conditions de passage au Secondaire 2 dès l'année scolaire 2020/21 (éléments principaux)

Elèves du CO Ecoles publiques	Conditions <sup>1</sup>	Admission en 1 <sup>re</sup> année		
		Gymnase	Ecole de commerce	Ecole de culture générale
<b>Classes pré-gymnasiales 11H</b>	16 points et plus	Admis	Admis	Admis
<b>Classes pré-gymnasiales 10H</b>	22 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 5	Admis	Non	Non
<b>Classes générales 11H</b>	20 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4.5	Admis	Admis	Admis
	19 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4	Non	Examen d'admission FR – AL – MA – AN (sans les notes des écoles du cycle d'orientation)	
	16 points et plus		Concours	Examen d'admission FR - AL – MA (les notes des écoles du cycle d'orientation comptent pour 50%)
<b>Classes à exigences de base</b>		Non	Non	Non

Fribourg, le 18 septembre 2019

<sup>1</sup> Le nombre de points est la somme des 4 notes des branches comptant pour l'atteinte des exigences selon le type de classe, soit : Français (1x), mathématique (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences de la nature (ou latin pour les élèves en PGL) et histoire-géographie (moyenne 1x)